

Extrait du Spyworld Actu

<http://www.spyworld-actu.com/spip.php?article14383>

Le torchon brûle entre Renault et le contre-espionnage

- Renseignement - France -



Date de mise en ligne : vendredi 28 janvier 2011

Spyworld Actu

La DCRI a mené cette nuit des perquisitions discrètes dans les bureaux des cadres licenciés par le constructeur. Ce dernier accuse le contre-espionnage de nuire à son image.

Nouveaux rebondissements dans [l'affaire d'espionnage qui secoue Renault](#). Dans la nuit de mardi à mercredi, la Direction centrale du renseignement intérieur français (DCRI, contre-espionnage) a mené des perquisitions dans les bureaux des trois cadres de Renault soupçonnés d'espionnage par le groupe automobile, selon des [informations du Parisien.fr](#) confirmées par les agences de presse. Les ordinateurs des employés licenciés, Mathieu Tennenbaum, Michel Balthazard et Bertrand Rochette, brutalement [mis à pied le 3 janvier dernier](#), ont été saisis. Depuis le début de l'affaire, [ces trois salariés n'ont cessé de clamer leur innocence](#).

Le site du quotidien français précise que les perquisitions, menées sous l'égide du parquet de Paris auraient eu lieu en toute discrétion mardi soir, sur le site de Renault Guyancourt en banlieue parisienne.

De sources concordantes, [la DCRI ne serait pas en possession des documents et informations récoltés](#) suite aux investigations menées par des enquêteurs privés commandités par Renault. Le service de contre-espionnage n'a pas non plus procédé à l'audition des trois cadres concernés.

La DCRI saisie par le Parquet de Paris

Du côté de Renault c'est la stupéfaction. L'avocat du constructeur automobile, maître Jean Reinhart, a accusé la DCRI de donner à des médias des « éléments d'information » qui « portent préjudice d'une façon générale à l'image de Renault », dans un entretien diffusé ce mercredi matin sur [France Info](#). Et l'avocat d'ajouter que la DCRI distillerait des informations dans la presse par mesure de rétorsion pour avoir été tenue éloignée du dossier au début. Contacté par Lefigaro.fr, Jean Reinhart martèle qu'il s'agit d'une affaire d'espionnage et que la discrétion est de rigueur pour le bon déroulement de l'enquête et les intérêts de tous, y compris ceux des salariés. Le juriste souligne toutefois que « la collaboration de Renault avec la DCRI reste pleine et entière ». Et à la question de savoir pourquoi Renault a préféré mener une enquête en interne avant de saisir la justice française, l'avocat répond « lorsque vous avez 37,2° le matin, consultez-vous un médecin ? Nous avons voulu vérifier par nous-mêmes que l'alerte était sérieuse avant de saisir la justice française ».

De son côté, la DCRI a simplement rappelé qu'elle a été saisie de ce dossier par le Parquet de Paris et non par l'entreprise. Depuis plusieurs jours des cadres de l'entreprise sont entendus par les services de police, la DCRI cherchant à prendre connaissance de [l'auteur de la lettre anonyme](#) à l'origine de l'affaire. Les services de contre-espionnage n'ont pas caché leur mécontentement sur la manière dont Renault a mené son enquête et surtout en tenant les services français à l'écart de la procédure. [Selon les informations](#) du Figaro, Renault n'aurait en outre pas communiqué toutes les pièces du dossier à la DCRI. La guerre semble en tout cas désormais déclarée entre l'entreprise française et le contre-espionnage.

Post-scriptum :

<http://www.lefigaro.fr/societes/201...>